RÉSEAU DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX
de Provence-Alpes-Côte d'Azur

# Le côté obscur
## DES PARCS NATURELS REGIONAUX

Une autre vie s'invente ici

Région Provence Alpes Côte d'Azur

# Edito

# Les parcs naturels régionaux, un projet territorial cohérent

Nés d'une volonté politique forte, les Parcs naturels régionaux de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur constituent une vraie continuité écologique entre des territoires variés et riches d'une biodiversité exceptionnelle.

La conciliation entre le développement économique et touristique et la protection des paysages, de la biodiversité et du patrimoine naturel dans son ensemble est la raison d'être des Parcs.

De nombreuses espèces de la faune et de la flore y sont protégées et mises en valeur. L'identification des atteintes qui peuvent leur être portées et la recherche de solutions pour y remédier est le travail quotidien des acteurs du territoires : habitants, élus locaux et techniciens.

Entre1970 (Camargue) et 2015 (Baronnies Provençales), sept parcs ont été créés dans notre région et deux sont en projet. Majoritairement ruraux, les villages de Parcs en représentent l'identité. Ils sont pionniers dans de nombreux domaines, notamment sur des actions spécifiques comme la protection du ciel et de l'environnement nocturnes.

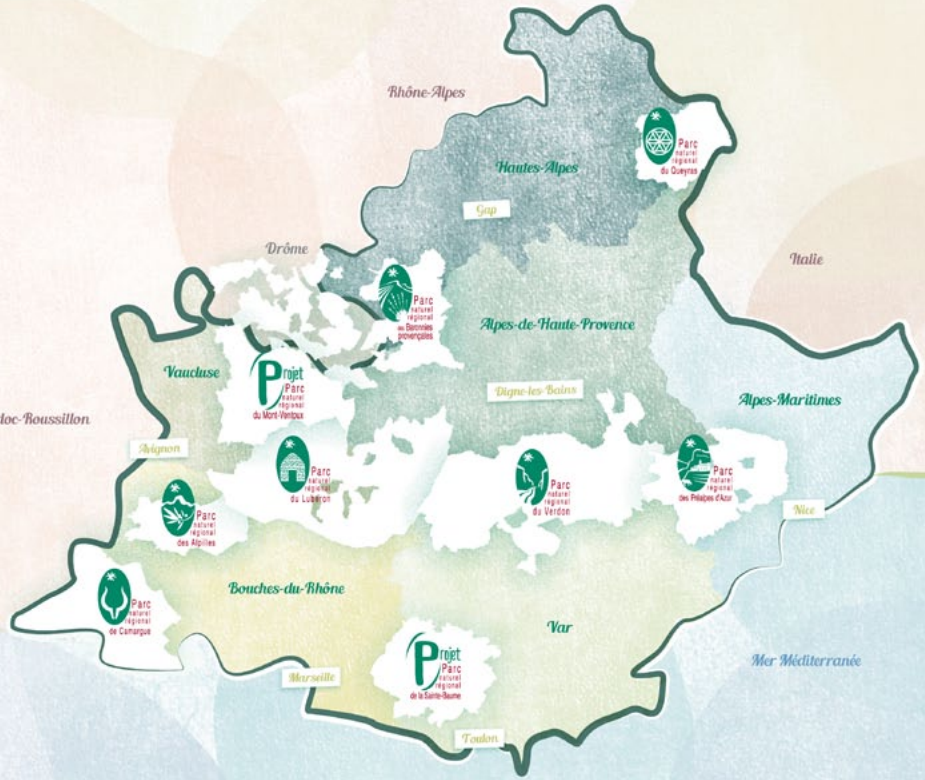

## De la lumiére ...

Du siècle des Lumières à la fée électricité, la lumière a toujours bénéficié d'un certain prestige, signe de développement, de sécurité, de confort et d'amélioration du cadre de vie.

Source d'angoisses ou espace romantique, la nuit laisse libre cours à l'imagination des uns et des autres. L'éclairage public a naturellement généré auprès de la population un sentiment plus ou moins justifié de sécurité.

Sans nier ses avantages, l'éclairage public n'a que très récemment pris en considération ses impacts négatifs. Son développement effréné depuis les années 80 a conduit à une « illumination » de la nuit.

En dépit d'une culture de l'éclairage bien installée, rien n'impose à une municipalité d'éclairer sa commune. L'article L.2212-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT), attribue au maire la mission du maintien du *« bon ordre, sûreté, sécurité et salubrité publiques »* comprenant notamment *« la sûreté et la commodité du passage dans les rues, quais places et voies publiques ».*

Aujourd'hui, repenser son développement et réduire son emprise sur le monde nocturne est une nécessité.

L'éclairage public doit rester un outil fonctionnel pour éclairer justement et efficacement : de la lumière au bon endroit, au bon moment.

*Crédit photo :*

# … à la pollution lumineuse

## De quoi parle-t-on?

La pollution lumineuse désigne la présence nocturne anormale ou gênante de lumière artificielle.

## Ses sources

Multiples, elles jalonnent notre quotidien de manière si banale que nous les oublions. Fonctionnelles (éclairage public ou privé…), culturelles (festives, décorations de Noël…), patrimoniales(monuments) ou économiques (enseignes, publicité lumineuse…), chacune génère dans son utilisation sa part de pollution. La plus grande revient à l'éclairage public.

Source et vérité ?
zone rural/urbaine

*« La perte de qualité de l'actif environnemental qu'est le noir génère l'appauvrissement des milieux (désertion de niches, modification des équilibres intra et interspécifiques, perte de biodiversité, ou du point de vue de la santé, la perturbation de plusieurs fonctions métaboliques par le biais de désynchronisations hormonales. »* (Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable, 2014).

## Ses conséquences

Un halo lumineux permanent peut apparaître au-dessus de nos villes et villages.

Des luminaires obsolètes, un éclairage excessif ou mal orienté peuvent avoir des conséquences multiples sur la santé humaine, la biodiversité…

*Crédit photo :*

# Pourquoi s'en préoccuper?

## Pour faire des économies d'énergie !

L'énergie consommée par l'éclairage public ne cesse de croître.
En France, le nombre de points lumineux a augmenté de 89 % depuis 1992. Aujourd'hui, 9 millions de points (selon l'ADEME) consomment environ 6 TWh par an, soit l'équivalent de la consommation de 400 000 foyers pour leur chauffage, eau chaude et électricité.

## Pour améliorer notre cadre de vie !

Les nuisances lumineuses peuvent avoir des effets sur la santé humaine et perturber le sommeil, rappelant la nécessité de l'alternance jour/nuit pour notre cycle biologique.

Le bien-être n'est pas à négliger non plus. L'accès à la nuit noire, impossible dans nos villes aujourd'hui, permet de contempler les beautés du ciel étoilé ou de redécouvrir les charmes de la Voie Lactée.

Un vrai retour d'expérience existe aujourd'hui sur les conséquences de l'extinction de l'éclairage public en seconde partie de nuit. Aucune étude n'a prouvé une augmentation de la criminalité ni des accidents de la circulation suite à la mise en place de telles actions. Une sensibilisation de la population et une signalétique appropriée en entrée de village suffisent à prévenir les craintes de la plupart d'entre nous.

## Pour maîtriser les dépenses publiques !

450 millions d'euros par an*, c'est la facture nationale de l'éclairage public. Des gestes comme la réduction de la durée ou de l'intensité d'éclairement ou la suppression de points lumineux superflus sont des actions de sobriété énergétique simples et efficaces. Elles permettront d'abaisser significativement la facture d'électricité communale.

Des dispositifs financiers peuvent aider les communes à passer à l'acte. Les intercommunalités ou les syndicats d'énergie sont souvent pilote sur ces démarches.

**Source ADEME*

*Crédit photo :*

# Protégeons notre biodiversité

95 % des espèces de papillons français sont nocturnes. Pour 250 espèces de papillon de jour, on compte 4 500 espèces de papillon de nuit. 90 % des amphibiens et 20% des oiseaux, reptiles et poissons sont nocturnes tout comme 50 % des mammifères parmi lesquels toutes les chauves-souris.

Tout comme la biodiversité diurne, celle nocturne participe pleinement au cycle de la vie sur Terre : pollinisation, présence dans la chaîne trophique… Et comme pour l'homme, l'alternance du cycle jour/nuit lui est essentiel.

Les pressions sur notre environnement sont importantes avec la fragmentation et la destruction des milieux naturels par l'urbanisation et les réseaux de transport (route, chemin de fer, voies navigables…).

Une récente étude allemande estime à environ 150 le nombre d'insectes tués par lampadaire et par nuit d'été. Rapporté aux 9 millions de points lumineux français, on peut avancer que plus d'un milliard d'insectes sont tués chaque nuit en été.

La lumière nocturne constitue une pression supplémentaire. Elle perturbe les cycles de vie des espèces, leurs déplacements, leur alimentation, leur comportement. L'éclairage nocturne perturbe les migrations, favorise la prédation de certains insectes, trompe les prédateurs.

Protéger la vie nocturne est une nécessité, au même titre que toutes les autres espèces diurnes plus « visibles ». Cela passe par la conciliation des besoins d'éclairage propre à l'Homme avec le respect de la vie sauvage nocturne.

La trame nocturne, soit le respect de la nuit noire, peut être une action forte pour préserver les continuités écologiques dans nos espaces sensibles.

*Crédit photo :*

# Observons les étoiles par milliers

Plusieurs sites d'observations existent encore aujourd'hui en Provence-Alpes-Côte d'Azur, notamment dans les Préalpes d'Azur, les Baronnies Provençales et le Luberon. Des études scientifiques y sont conduites et il s'y développe des activités pédagogiques pour regarder le ciel d'une autre façon.

Qu'elle soit amatrice ou professionnelle, l'observation du ciel est aujourd'hui remise en cause par la pollution lumineuse. 99 % de la population de l'Union Européenne et des États-Unis vit sous un ciel nocturne pollué par la lumière artificielle.

A titre d'exemple, la constellation de la Grande Ourse, visible en continu sous nos latitudes, comprend jusqu'à 400 étoiles visibles à l'œil nu. Moins d'une centaine reste observable dans les zones les moins polluées de France et moins d'une dizaine au centre des grandes villes.

Témoignage(de qui ?)

«La randonnée de nuit passionne petits et grands. Nos sens s'expriment différemment de nuit. L'ouïe et la vue captent de nouvelles sensations. L'occasion de faire découvrir la faune nocturne, les constellations et l'importance d'économiser l'énergie».

Notre voûte céleste, qui a tant inspiré poètes, écrivains, philosophes et explorateurs, disparaît avec la fée électricité. Elle est pourtant une source inépuisable d'inspiration propice à la contemplation, au ressourcement et à l'imaginaire commun. Pourtant, elle est un nouveau créneau touristique pour les Parcs.

*Crédit photo :*

# En tant que collectivité, comment agir?

La pollution lumineuse peut être réduite grâce à des actions simples. Sans aller jusqu'à l'extinction totale, l'application de quelques principes de base permet de concilier nos besoins tout en respectant la nuit.

## Éclairer si nécessaire

Avant toute démarche, il convient de se positionner sur l'utilité et l'efficacité même des sources lumineuses. Celles en trop grand nombre seront supprimées. Diffuser la quantité de lumière suffisante en adaptant le type et la puissance de l'ampoule permet souvent des économies d'énergie.

## Éclairer quand c'est nécessaire

L'installation d'horloges astronomiques permet d'optimiser les heures d'éclairage et d'extinction en fonction des heures réelles de coucher et de lever du soleil. Cette sobriété lumineuse peut s'accompagner d'une extinction partielle ou totale en deuxième partie de nuit.

Réduire notre consommation d'énergie, c'est aussi lutter contre le réchauffement climatique !

Mieux gérer l'éclairage public, c'est économiser l'argent public !

## Éclairer où c'est nécessaire

L'orientation du flux lumineux doit être soignée afin de n'éclairer que la surface utile. En minimisant les déperditions lumineuses, les nuisances comme l'éblouissement ou l'éclairage inutile des milieux environnants sont mieux contrôlées. Cela passe par la définition des besoins et le choix du matériel adapté.

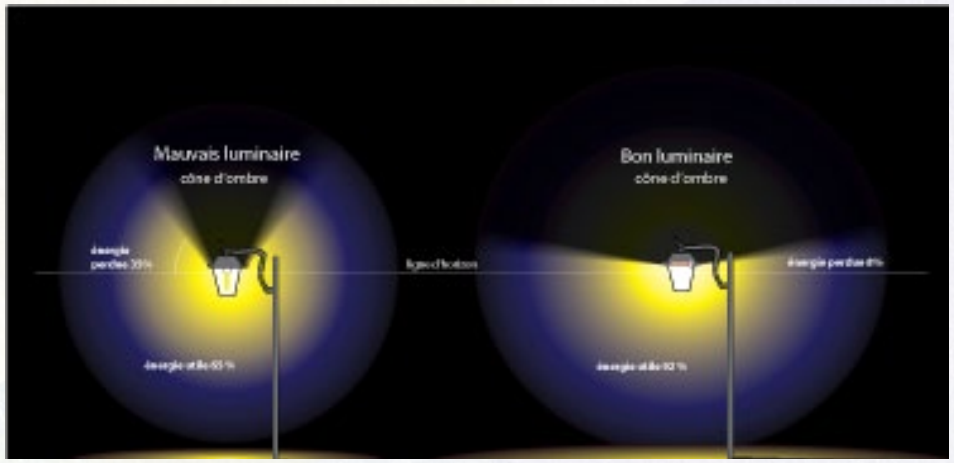


IDEE D'ILLUSTRATION A FAIRE EN AQUARELLE PAR LL OU AUTRE IDEE

# Comment pouvons-nous agir?

## Utiliser le matériel adéquat

La hauteur et l'espacement des candélabres doivent être choisis en fonction des besoins réels de la voie à éclairer et du type de lampe utilisé. Un linéaire de lampe peut constituer une barrière pour la vie nocturne tout autant que des candélabres trop espacés peuvent créer des alternances de zones d'ombre dangereuses pour la circulation.

## Raisonner durablement

A l'image d'autres technologies ou produits de consommation, les lampes résultent d'un cycle de vie complet : fabrication, utilisation, recyclage.

Attention, lors d'une rénovation complète de votre éclairage, pensez à revoir la puissance électrique souscrite à votre fournisseur d'électricité souvent très supérieure aux besoins réels après rénovation. La puissance totale électrique installée peut être divisée par 2 et celle de la puissance lumineuse diminuée de 30% pour un même nombre de luminaires.

Cet aspect est souvent insuffisamment pris en compte. Faites le choix des lampes ayant aussi l'impact environnemental global le plus faible.

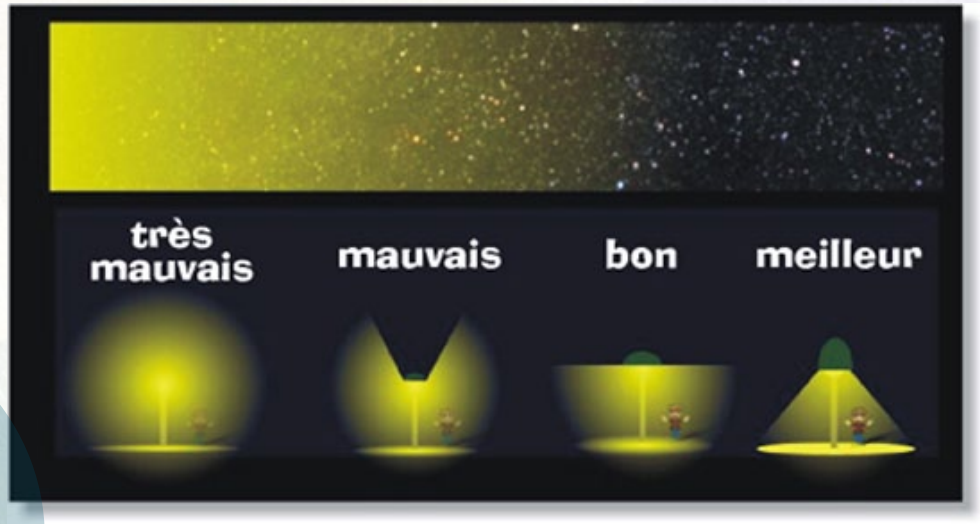


IDEE D'ILLUSTRATION A FAIRE EN AQUARELLE PAR LL OU AUTRE IDEE

# Le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Riche de plusieurs espaces naturels sensibles et d'un observatoire astronomique (Observatoire de la Côte d'Azur), le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur s'est engagé de façon très volontariste dans la démarche soutenue par l'ANPCEN. Une belle initiative promue lors du Jour de la Nuit. Randonnées nocturnes, observations des chiroptères (chauves-souris) et des constellations, lectures de contes... Pas moins de 10 événements ont eu lieu sur le territoire entre 2015 et 2016.

## Parole d'élu

«Nous avons remarqué que les rues de notre commune étaient pratiquement désertes la nuit, alors pourquoi les laisser éclairées ? Avons-nous vraiment besoin d'une intensité lumineuse aussi importante ? Des travaux ont été engagés, des décisions ont été prises pour améliorer ces deux points. La réflexion sur ces deux interrogations nous a amenés à prendre conscience que, outre le gaspillage énergétique et financier qui en découle, cet éclairage nocturne non raisonné avait des conséquences néfastes pour la flore et la faune environnantes. Des observateurs amateurs du ciel nocturne nous ont fait part de la gêne qu'apportait la lumière non naturelle pour leur passion. C'est donc tout naturellement que nous nous sommes engagés. Notre commune a économisé 6 000 d'euros sur sa facture annuelle d'électricité ! Cela nous a permis de décrocher 4 étoiles au concours Villes et Villages étoilés avec une mention spéciale Parc au niveau national.»



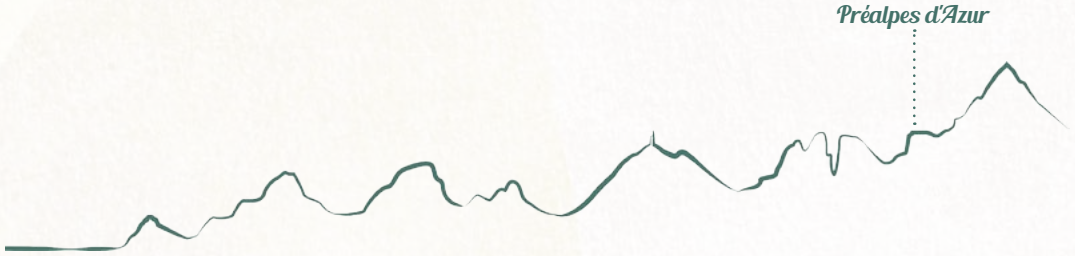


Focus sur les impacts locaux : Dans les Préalpes d'Azur et de manière générale, les chauves-souris nous rendent services en se nourrissant d'insectes volants ou non (jusqu'à 1000 par nuit) du crépuscule jusqu'à l'aube. Pour ce faire, elles empruntent les corridors naturels comme les cours d'eau et les haies d'arbres et de buissons. La présence de lumière dans les villages situés en bord de rivières comme la Siagne ou l'Estéron où bien en bord de routes à proximité de haies végétales, perturbe leurs routes de vols et donc leurs comportements. Ces espèces, toutes protégées, sont sensibles à la lumière artificielle et peuvent être affaiblies par la pollution lumineuse. Au printemps, à cause des candélabres trop nombreux, certains oiseaux diurnes entonnent leurs chants nuptiaux nuit et jour et s'épuisent, tandis que des petits mammifères contournent les zones éclairées pour plus de sureté.

PHOTO PNR PA

PNR Préalpes d'Azur
Augustin Gamot
1, avenue François Goby,
06460 Saint-Vallier-de-Thiey
04 92 42 08 63
www.prc-prealpesdazur.fr

Rédaction :
Conception graphique : Lucile Linard
Illustrations :
Photographie couverture :

Une autre vie s'invente ici

Région Provence Alpes Côte d'Azur